

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

Annexe au procès-verbal de la séance du 27 octobre 1966.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (1), à la suite d'une mission effectuée par une délégation de cette Commission en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Roumanie du 7 au 17 juin 1966 (2),

Par MM. Vincent ROTINAT, Pierre de CHEVIGNY,
Roger CARCASSONNE, Paul WACH et Georges REPIQUET,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Vincent Rotinat, président ; Pierre de Chevigny, Marius Moutet, Philippe d'Argenlieu, vice-présidents ; le général Antoine Béthouart, Georges Repiquet, Jean de Lachomette, secrétaires ; Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Bène, Jean Berthoin, Raymond Boin, Marcel Boulangé, Julien Brunhes, Roger Carcassonne, Maurice Carrier, Georges Dardel, le général Jean Ganeval, Lucien Gautier, Robert Gravier, Georges Guille, Raymond Guyot, Gustave Héon, Bernard Lafay, Charles Laurent-Thouverey, Guy de La Vasselais, Jean Lecanuet, Marcel Lemaire, Louis Martin, André Monteil, Roger Morève, André Morice, Léon Motais de Narbonne, Henri Parisot, Jean Périquier, le général Ernest Petit, Guy Petit, Alain Poher, Edouard Soldani, Jacques Soufflet, Jean-Louis Tinaud, Jacques Vassor, Paul Wach, Michel Yver.

(2) La délégation de la Commission, qui était accompagnée de M. Cottrel, administrateur du Sénat, a séjourné également quarante-huit heures à Vienne, mais les relations de la France avec l'Autriche ne soulevant aucun problème particulier, nous avons préféré limiter notre étude aux trois pays de démocratie populaire qu'il nous a été donné de visiter.

Mesdames, Messieurs,

Les développements de la politique étrangère du Gouvernement français ont conduit tout naturellement votre Commission des Affaires étrangères à mandater quelques-uns de ses membres pour effectuer une mission d'information dans plusieurs pays du Centre et de l'Est européen.

Une autre raison de ce déplacement pourrait être qualifiée d'affective ; les liens qui, dans le passé, étaient si solides entre notre pays et la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Roumanie, se sont trouvés disloqués par l'histoire récente ; d'abord et surtout à cause de la guerre, de l'abandon de Munich, cruellement ressenti par nos amis tchécoslovaques ; le régime de démocratie populaire qu'ils connurent ensuite les isola dans la sphère d'influence soviétique que la guerre froide rendit pratiquement imperméable aux influences occidentales. Les relations entre l'Est et l'Ouest sont maintenant en voie de normalisation ; la coexistence pacifique entre pays à systèmes politiques différents, qui est le leit-motiv actuel, devrait logiquement déboucher vers un rétablissement progressif des échanges de tous ordres entre tous les pays européens.

Il nous a donc paru opportun (1) de nous rendre compte sur place des possibilités de renouer des liens d'une amitié ancienne tragiquement interrompue pendant près d'un quart de siècle.

Nous pouvons indiquer dès l'abord que notre attente n'a point été déçue, au contraire. Partout nous avons trouvé le même accueil chaleureux, partout les autorités officielles, de concert avec nos

(1) Nous n'avons d'ailleurs pas la prétention d'innover en la matière, une délégation de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale nous avait précédés d'un an dans ces pays et M. le Ministre des Affaires étrangères s'est rendu personnellement dans la plupart des pays de l'Europe centrale et orientale au cours des deux dernières années.

représentants diplomatiques dans les trois capitales, se sont dépensées sans compter pour nous rendre le séjour particulièrement intéressant et agréable.

A Prague nous avons été reçus par M. Skoda, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, M. Kriegel, Président de la Commission des Affaires étrangères, et Mme Sekaninova, Président du groupe d'amitié parlementaire Tchécoslovaquie-France. Nous avons eu également un entretien très intéressant avec M. Pithart, Vice-Ministre des Affaires étrangères, au Palais Cernin.

Prague, dont le palais du Hradchany et la cathédrale Saint-Guy dominant la vieille cité des rois de Bohême au creux de laquelle coule la Vltava chantée par Smetana, nous a séduits par son austère et noble beauté ; du haut du beffroi de l'hôtel de ville de Staré-Mesto, la vue sur les toits de vieilles tuiles brun-rougeâtres mordorées, sur la multitude des dômes, des clochers à bulbe, de ses palais de style baroque ou renaissance est splendide. Prague est vraiment une des belles villes du monde.

La visite de Varsovie est particulièrement émouvante ; cette ville martyre, détruite dans sa quasi-totalité par les nazis suivant un plan méthodiquement conçu et appliqué alors que les troupes soviétiques se trouvaient déjà de l'autre côté de la Vistule, dresse fièrement vers le ciel ses quartiers entièrement reconstruits ; pour garder à leur capitale une âme, les Polonais ont consenti de lourds sacrifices en reconstruisant à l'ancienne (comme nous avons fait à Saint-Malo) tout le quartier de la vieille ville, d'après les miniatures d'un peintre du XVIII^e siècle. Belle preuve de courage de la part du peuple qui a sans doute été le plus éprouvé par la guerre.

Là nous eûmes le privilège d'être reçus par M. Wende, vice-maréchal de la Diète, M. Starewicz, Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères, M. Rapacki, Ministre des Affaires étrangères, et de nombreux parlementaires polonais.

A Bucarest nos hôtes furent M. Popescu, Président de la Commission des Affaires étrangères, M. Macovesco, Vice-Ministre des Affaires étrangères, M. Stefan Nicolau, Vice-Président de la grande Assemblée Nationale, et plusieurs députés. A Constantza une aimable réception nous fut réservée par le Président du Conseil populaire de la ville.

Bucarest étale ses larges avenues sur une vaste superficie et ne semble pas ménager de l'espace ; des fleurs partout, des parterres de roses, plusieurs lacs semi-artificiels donnent un air de vacance à la métropole de la Roumanie.

*
* *

Ce sont évidemment les relations diplomatiques et les problèmes liés à l'évolution de la situation internationale qui firent l'objet de nos principaux entretiens.

Nous nous efforcerons de traiter successivement les problèmes tels qu'ils nous ont paru retenir la plus grande attention de nos interlocuteurs, c'est-à-dire le problème allemand et la sécurité européenne, ainsi que les relations Est-Ouest.

En Pologne.

Le problème allemand reste au premier plan des préoccupations des dirigeants polonais ; pour la Pologne dont le nouveau territoire reporté d'Est en Ouest de près de 200 km englobe une large partie de l'ancien Reich, le maintien de la frontière actuelle sur l'Oder et la Neisse est une nécessité vitale ; le retour de l'Allemagne dans ses frontières de 1937 signifierait pour la Pologne une amputation de plus du tiers dont la riche province de Silésie, alors que jamais dans son histoire ce pays n'a connu une ethnie aussi homogène qu'actuellement, après il est vrai l'expulsion de toutes les populations allemandes.

La susceptibilité polonaise devant certaines déclarations de personnalités de la République fédérale d'Allemagne est donc compréhensible et les accusations portées par la propagande officielle sur l'esprit militariste et revanchard de certains milieux allemands ne sont pas sans traduire une appréhension réelle devant une menace toujours latente pour l'existence même de la Pologne.

Car sur le plan du droit international, la question n'est pas définitivement tranchée ; le protocole final de l'accord de Postdam du 2 août 1945 indique simplement : « Les chefs des trois gouver-

nements (des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'U. R. S. S.) réaffirment qu'à leur avis la délimitation de la frontière polonaise occidentale doit être ajournée jusqu'au moment du règlement de la paix... ils sont d'accord pour que l'Etat polonais administre, en attendant le tracé définitif de cette frontière, les anciens territoires allemands jusqu'à la frontière de l'Oder et de la Neisse occidentale.

Aucun règlement de paix n'étant intervenu en ce qui concerne l'Allemagne dans son ensemble, c'est la situation provisoire de 1945 qui reste juridiquement valable.

C'est ainsi que le chancelier Ehrhard a récemment précisé la position du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sur cette question dans une note remise le 25 mars 1966 à tous les gouvernements :

« ... Le Gouvernement polonais exige du Gouvernement fédéral qu'il reconnaisse la ligne Oder-Neisse bien qu'il soit généralement connu que, selon les accords alliés de 1945, le règlement des questions frontalières a été ajourné jusqu'à la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne tout entière et que l'Allemagne continue d'exister, en droit international, dans les frontières du 31 décembre 1937, tant qu'un Gouvernement panallemand librement élu n'aura pas reconnu d'autres frontières... »

Cette position du Gouvernement allemand est, si l'on peut dire, officialisée dans tous les ouvrages économiques ou géographiques paraissant en Allemagne, où ce pays est représenté dans ses frontières de 1937 avec trois subdivisions : territoire de la R. F. A., territoire de la D. D. R., territoire actuellement sous administration polonaise.

Si, juridiquement, cette thèse est solide, on peut toutefois douter qu'elle repose sur des fondements réalistes ; en effet, la Pologne, comme tous ses alliés du Pacte de Varsovie, ont tout intérêt à maintenir, à s'accrocher le plus longtemps possible au *statu quo* comportant, d'une part, le maintien des provinces ex-allemandes sous son administration avec l'espoir que le temps permettra d'assimiler le provisoire au définitif ; d'autre part, la non-réunification de l'Allemagne.

Certes, le Gouvernement de la R. F. A. s'est engagé solennellement, dans sa déclaration d'adhésion au Traité de l'Atlantique-Nord en 1954 « à ne jamais avoir recours à la force pour obtenir

la réunification de l'Allemagne ou la modification des frontières actuelles de la R. F. A. et à résoudre par des moyens pacifiques tous différends qui pourraient surgir entre elle et les autres Etats ».

Il n'en reste pas moins que les Polonais sont très reconnaissants à la France d'avoir, la première parmi les pays non communistes (le fait de ne pas avoir été signataire des accords de Yalta et de Postdam nous laissa les mains plus libres), préconisé la reconnaissance à titre définitif de la ligne Oder Neisse.

La même crainte de la renaissance du danger allemand a inspiré au Gouvernement polonais un certain nombre de plans sur la sécurité européenne et le désengagement, connus sous le nom de plans Rapacki, du nom du Ministre des Affaires étrangères. Le premier, défendu à la tribune de l'O. N. U. le 2 octobre 1957, proposait l'établissement d'une zone dénucléarisée en Europe, intéressant la Pologne, la Tchécoslovaquie et les deux Allemagne. Les engagements, pris par les quatre Etats de la zone et les quatre grandes puissances : France, U. S. A., Royaume-Uni, U. R. S. S., devaient porter sur la production, le transfert, le stockage, le maintien des armes nucléaires et sur les moyens de lancement. Un système de contrôle serait organisé.

Une deuxième version du plan Rapacki introduit deux étapes : dans la première, on n'envisage que le gel des armes atomiques dans la zone, seule la seconde étape entraînant la dénucléarisation complète et la réduction des armements conventionnels.

Ces propositions ont été reprises ensuite par M. Gomulka sous une forme plus modeste puisque seule la première étape, dite de gel des armements atomiques, était maintenue ; ainsi les Etats-Unis et l'U. R. S. S. étaient invités à ne pas accroître les forces nucléaires dont elles disposent sur les territoires considérés.

Dans cette optique, la politique étrangère française est considérée comme pouvant aider la diplomatie polonaise, dans la mesure où cette politique aboutit à un assouplissement des systèmes d'alliance opposés et va vers le dégel entre l'Est et l'Ouest ; mais la finalité de la politique française n'apparaît pas très clairement aux yeux de nos interlocuteurs qui craignent un renforcement de la position dominante de la R. F. A., devenue l'alliée privilégiée des U. S. A. en Europe.

Cette attitude officielle de rigueur antiallemande semble quelque peu dépassée dans l'opinion publique (autant qu'il est possible d'en juger) depuis l'échange de lettres intervenu en

novembre-décembre 1965 entre évêques polonais et évêques allemands, précédé d'ailleurs le 17 octobre 1965 par la publication d'un mémoire de l'Eglise évangélique allemande intitulé : « La situation des réfugiés et les relations du peuple allemand avec ses voisins de l'Est ».

Le motif de la lettre écrite quelques jours avant que le concile ne s'achève, par les évêques polonais, était d'inviter les évêques allemands à participer aux fêtes du millénaire de la christianisation de la Pologne ; après avoir rappelé les époques funestes de l'histoire germano-polonaise et souligné que la frontière occidentale de la Pologne constituait pour ce pays une question d'existence, les évêques polonais lancent un appel à l'oubli : « plus de polémique, cessons la guerre froide et commençons un dialogue... », « nous tendons nos mains vers vous, accordons notre pardon et sollicitons le vôtre ».

A cet appel, les évêques allemands répondent avec émotion et joie, implorent l'oubli et le pardon : « Avec un respect fraternel, nous saisissons les mains offertes. Que le Dieu de la paix nous accorde que jamais plus l'esprit néfaste de la haine ne sépare nos mains ».

Ces échanges ont eu pour conséquence d'accroître la tension entre épiscopat et gouvernement polonais qui, en réaction, a refusé de délivrer au cardinal Wyszynski un passeport pour se rendre à Rome et surtout n'a pas accordé le visa d'entrée au pape qui avait manifesté l'intention d'assister aux fêtes du millénaire. Mais ils ont laissé une profonde impression dans le peuple polonais dont l'immense majorité pratique avec ferveur la religion catholique ; des manifestations auraient eu lieu dans certaines villes de province aux cris de « Nous pardonnons », prenant ainsi le contrepied des slogans officiels : « nous n'oublierons et ne pardonnerons jamais ».

Car la Pologne constitue un exemple assez remarquable et paradoxal de coexistence d'une église chrétienne fortement implantée (95 % des Polonais continuent à être baptisés) et d'un Etat communiste. Les deux parties jouissent de la fidélité d'immenses secteurs de la population qui d'ailleurs, dans bien des régions, se chevauchent. Le seul jour de l'année où la circulation se trouve entièrement paralysée à Varsovie, par le défilé qui parcourt ses

rues où flottent les bannières, ce n'est pas le 1^{er} mai, c'est le jour de la procession de la Fête Dieu. Le dimanche, les fidèles débordent des églises sur les parvis ; il n'est vraiment pas possible ici de parler de l'Eglise du silence.

Si l'on ajoute à cela que la voie polonaise vers le socialisme a totalement renoncé à la collectivisation des terres, qu'elle laisse depuis dix ans une relative liberté à l'initiative privée dans le commerce et l'industrie, on ne peut qu'être frappé du caractère original et pourquoi ne pas le dire — sympathique aux yeux d'un occidental, que revêt l'expérience polonaise.

*
* * *

En Tchécoslovaquie.

La question allemande semble également tenir une place importante dans la politique des dirigeants tchécoslovaques ; il ne faut pas oublier que c'est en partie parce que les alliés occidentaux s'apprêtaient en 1948 à relever l'Allemagne, haïe et redoutée, que la Tchécoslovaquie, prise de panique, accepta ce qu'on appelle le coup de Prague, entraînant l'avènement d'un régime de démocratie populaire.

Dans sa note du 25 mars 1966 précitée, le Gouvernement allemand s'exprimait ainsi à propos de la Tchécoslovaquie : « Le Gouvernement fédéral est d'avis que l'accord de Munich, conclu en 1938, a été déchiré par Hitler et n'a plus de signification territoriale. Comme il l'a déclaré à plusieurs reprises, il ne formule donc pas de revendications territoriales à l'égard de la Tchécoslovaquie ».

La diplomatie tchécoslovaque ne semble pas satisfaite d'une telle déclaration ; elle aurait souhaité que la R. F. A. reconnaisse les accords de Munich comme nuls et nonavenus, alors qu'en droit international un acte diplomatique, s'il peut toujours être modifié par un autre, ne peut pas être purement et simplement effacé.

Cela n'empêche pas les relations économiques de s'accroître très sensiblement entre la Tchécoslovaquie et son puissant voisin du Nord ; cela n'empêche pas les hommes d'affaires allemands de venir nombreux dans ce pays dont la préoccupation essentielle se situe finalement sur le plan du redressement de l'économie.

C'est en 1963 que le pays prit conscience de la catastrophe vers laquelle il se dirigeait. Tandis qu'il s'épuisait à aider les autres, son industrie, par le fait même qu'elle était intacte en 1945, s'était totalement démodée. Pendant vingt ans, les exportations ont été dirigées vers un marché de pénurie dont la clientèle entend maintenant exercer son choix et devient chaque jour plus exigeante ; de plus, l'ouverture de ses frontières aux touristes occidentaux allait inspirer au peuple tchèque l'irrésistible désir d'autre chose.

Les réformes profondes dont l'un des initiateurs fut le professeur Ota Sik ne furent finalement adoptées qu'en 1965 : pour rendre la production plus attrayante tant sur les marchés extérieurs qu'intérieurs, on tend à introduire progressivement la notion de rentabilité et à intéresser l'ouvrier au rendement en le faisant participer aux bénéfices de l'entreprise ; une plus grande autonomie sera laissée aux producteurs pour leurs commandes, leurs contrats, leurs prix, qui ne seront plus fixés uniformément par les autorités centrales. Les loyers ne seront pas maintenus au niveau très bas actuellement payé par 95 % des familles ; on s'oriente vers la fixation de loyers rentables.

Pour mener à bien leur politique de réforme, les dirigeants tchécoslovaques ont besoin d'une confrontation avec l'économie mondiale ; la démarche la plus délicate à opérer consiste à rouvrir leur économie aux influences occidentales ; ils semblent décidés à la tenter progressivement, mais fermement. Le désir d'une reprise de contact avec l'Ouest semble d'ailleurs partagé par beaucoup ; les demandes de bourses à l'étranger se multiplient. Le Gouvernement de Prague a consenti à renvoyer comme autrefois des lycéens en France ; il doit y avoir cette année douze élèves tchèques au lycée de Dijon.

Mais ces réformes sont encore souvent à l'état de projets et là où elles ont été introduites, elles posent parfois autant de problèmes nouveaux qu'elles en ont résolu d'anciens. C'est ainsi que le rapport

publié sur la situation économique en 1965 par la Commission centrale de contrôle populaire se caractérise par une absence complète d'efforts pour masquer la réalité et reconnaît que la capacité de production de l'industrie n'est pas utilisée de la façon la plus satisfaisante.

En face d'experts économistes partisans d'un système plus souple dont le chef de file M. Ota Sik est allé jusqu'à dire que la réforme devait servir de point de départ à une transformation politique beaucoup plus vaste, se dressent les résistances de certains qui continuent à exiger le maintien d'un centralisme rigide. L'évolution sera donc lente et difficile pour que la Tchécoslovaquie, l'un des pays les plus industrialisés du continent avant la guerre, retrouve sa place dans le commerce mondial.

*
* *

En Roumanie.

La Roumanie jouit d'une situation très particulière au sein du monde communiste de l'Europe orientale. Sans doute, est-ce dû au fait que ce pays constitue, à l'intérieur du monde slave, un îlot de latinité qui le pousse tout naturellement à affirmer sa personnalité, tant sur le plan extérieur qu'intérieur.

A. — Certains ont pu avancer qu'en politique extérieure la Roumanie pourrait être considérée comme la France de l'Europe orientale. Dans plusieurs discours prononcés depuis deux ans, le secrétaire général du parti communiste, M. Ceausescu, a manifesté en effet un esprit d'indépendance remarquable vis-à-vis de l'Union soviétique; il a soutenu avec force et à plusieurs reprises la thèse suivant laquelle il est impossible de diriger d'un centre international unique l'activité de tous les partis communistes qui existent dans le monde. Chaque parti, a-t-il souligné, doit jouir du droit exclusif d'élaborer sa politique et de définir ses méthodes. Il est inadmissible qu'un Etat s'imisce, au nom du dogme marxiste dans les affaires des autres pays. On sent dans ces critiques l'amertume d'une nation, révélatrice sur le plan extérieur, des constantes de la politique roumaine.

Cette profession de foi est mise en pratique depuis deux ou trois ans ; les dirigeants roumains, profitant notamment des tensions entre Moscou et Pékin ont su habilement secouer la tutelle de l'Union soviétique et s'engager dans la voie d'une indépendance à tendance neutraliste.

Le jour de notre départ de Bucarest, arrivait en visite officielle en Roumanie, M. Chou en Lai ; cette visite fut un échec pour le ministre chinois qui espérait obtenir de ses interlocuteurs une approbation de sa condamnation des révisionnistes de Moscou ; la presse roumaine s'abstint de reproduire le passage du discours du Ministre chinois attaquant les dirigeants soviétiques mais en revanche, tous les journaux reproduisaient l'hommage de Chou en Lai à la lutte du peuple roumain pour son indépendance et sa souveraineté. Car c'est aussi bien vis-à-vis de Pékin que de Moscou que les Roumains tiennent à garder leurs distances.

Cette attitude leur est rendue plus facile par le fait que les préoccupations d'ordre intérieur semblent dominer largement sur les soucis d'ordre extérieur ; le problème allemand est loin d'avoir le caractère viscéral qu'il revêt pour les Polonais, par exemple, pour lesquels l'Union soviétique constitue le meilleur rempart contre une modification de leur frontière. L'Allemagne est loin de la Roumanie et là comme ailleurs les firmes allemandes sont particulièrement actives et accordent des conditions qui permettent de larges échanges profitables à l'économie roumaine. Il a paru un moment que le Pacte de Varsovie était remis en cause par la diplomatie roumaine ; or, quand on sait que la Roumanie n'a pratiquement pas de troupes sous commandement soviétique et en tout cas pas de soldats russes chez elle, on peut penser que ses critiques portaient beaucoup plus sur le Comecon et sur les directives que cette organisation de répartition socialiste internationale du travail entend imposer à ses participants ; la Roumanie ne veut pas être confinée dans le rôle de grenier à blé et de fournisseur de pétrole du bloc oriental. D'ailleurs, elle estime que la politique des blocs est maintenant dépassée et souhaite ardemment une accélération de la détente et la conclusion d'accords bilatéraux aussi bien avec des pays de l'Ouest que de l'Est.

B. — Sur le plan intérieur, la personnalité roumaine est également très marquée ; le cadre politico-administratif reste rigide, et certains journalistes occidentaux sont revenus avec l'impression que

la Roumanie était encore à l'heure stalinienne. Les panneaux recouverts de slogans exaltant le parti, prônant l'ardeur au travail et le progrès de la production industrielle continuent à jalonner les routes de Roumanie avec régularité et monotonie. Le contrôle de l'Etat sur la vie des citoyens reste très strict ; le régime intérieur semble plus dur que celui des pays voisins. Cela n'empêche pas d'ailleurs les autorités de tout faire pour rendre le séjour agréable aux occidentaux et nous aurions personnellement mauvaise grâce à le taire, étant donnée la chaleur de l'accueil qui nous fut réservé. Mais nous sommes tenus par l'objectivité à livrer les impressions recueillies, confirmées d'ailleurs par la plupart des observateurs.

Malgré cette ambiance un peu étouffante, la situation économique de la Roumanie est nettement meilleure que dans les pays voisins. La décision prise par les autorités roumaines d'industrialiser leur pays sans se préoccuper des programmes du Comecon, de réorienter les courants commerciaux d'Est en Ouest (si les échanges avec la Russie restent prédominants, les échanges avec les pays occidentaux s'accroissent beaucoup plus vite qu'avec les pays socialistes) permet à la Roumanie d'afficher un accroissement de production industrielle de 14 % par an depuis plus de dix ans. Ceci serait un record presque absolu puisqu'il mettrait la Roumanie en seconde position dans le monde après le Japon.

Il faut bien entendu tempérer ces succès en précisant que la production agricole est loin d'avoir suivi ce rythme ; comme dans tous les pays où la collectivisation des terres a été réalisée, les résultats sont plutôt décevants. Il faut donc corriger l'indice des 14 % en le rapportant à la production globale et non seulement industrielle. Mais les résultats n'en sont pas moins remarquables. Le volume de la production industrielle est huit à dix fois plus élevé qu'en 1938 et surtout l'économie est beaucoup plus diversifiée qu'autrefois ; l'agriculture qui occupait avant la guerre les trois quarts de la population n'en retient plus actuellement que la moitié.

Si ces données sont extraites de documents d'origine roumaine — car nous n'avons pu en si peu de temps nous rendre compte par nous-mêmes de l'activité industrielle de la Roumanie — nous avons été en revanche les témoins de deux réalisations remarquables : la station balnéaire de Mamaia et, sur une échelle différente, la station expérimentale viticole de Murfatlar. Les autorités roumaines ont eu la délicate attention de prévoir pour nous un

déplacement d'une journée en avion à Constantza où le Président du Conseil populaire nous reçut magnifiquement. Nous eûmes ainsi l'occasion de visiter le littoral de la mer Noire et les réalisations grandioses de Mamaia qui, avec quelques autres stations voisines, attire depuis plusieurs années les touristes les plus aisés du monde communiste ainsi que d'ailleurs un nombre croissant d'occidentaux en quête de dépaysement. L'ensemble est très bien conçu, moderne, aéré et confortable.

A une vingtaine de kilomètres de là, la visite de la station viticole de Murfatlar nous permit de déguster une série de vins blancs excellents produits pour la plupart à partir de ceps français bien acclimatés. Cette station expérimentale qui s'étend sur 1.100 hectares de vignes produit plus de 3 millions de bouteilles de vin blanc ou rouge ; tout y est net, tracé au cordeau, astiqué.

Cependant, si la prospérité de la Roumanie est inscrite dans les statistiques et dans un certain nombre de réalisations visibles, il s'en faut de beaucoup que le roumain soit prospère ; le niveau de vie individuel est encore assez bas ; le salaire mensuel d'un ouvrier varie entre 1.000 et 1.500 lei soit, au taux de change touristique, entre 250 et 380 F ; un directeur d'entreprise ne dépasse guère 4.000 lei soit 1.000 F par mois. Certes, les avantages sociaux sont importants, les soins et l'éducation sont entièrement gratuits, les loyers sont infimes, mais l'achat d'une automobile représente encore un luxe considérable d'autant plus que le prix en est élevé : 56.000 lei pour une Renault Major.

Cet apparent paradoxe entre la situation générale et celle des individus peut probablement s'expliquer par le très bas niveau économique que connaissait avant la guerre la Roumanie essentiellement agricole, le gros effort qu'elle a entrepris dans le domaine de l'industrialisation suivant un thème marxiste orthodoxe, c'est-à-dire en donnant le pas à l'industrie lourde sur la production des biens de consommation.

Mais le niveau de vie s'améliore lentement, l'indépendance économique est sur le point d'être réalisée et la grande confiance dans l'avenir dont font preuve les autorités du pays semble justifiée.

*

* *

Conclusion.

L'économie occidentale, et surtout américaine, depuis une dizaine d'années connaît un développement remarquable, dont les résultats sur les niveaux de vie occidentaux n'échappent plus à l'opinion publique des démocraties populaires ; cette opinion publique, qui commence à prendre conscience d'elle-même, est de plus en plus marquée par le désir de connaître elle aussi les bienfaits de la prospérité. Elle se pose inévitablement des problèmes sur l'efficacité comparée des systèmes économiques ; il n'est pas douteux, par exemple, que l'accord conclu l'an dernier entre l'Union soviétique et la Société Fiat pour la construction d'une usine d'automobiles italiennes en Russie a porté un coup très rude au prestige de l'économie soviétique ; comment, après cinquante années de socialisme, l'U. R. S. S. a-t-elle pu en arriver là ? C'est en ces termes qu'une personnalité roumaine nous a fait part de son étonnement.

De même, l'achat massif de blé canadien et américain par l'U. R. S. S. en 1963-1964 a été considéré comme un aveu de faillite dans le domaine agricole.

Aussi, sous la poussée de la nécessité économique, elle-même provoquée par l'éveil d'une opinion publique confrontée de plus en plus avec l'Occident, une évolution très nette, quoique lente et prudente, se dessine dans presque tous les pays de l'Europe de l'Est : un peu partout les gouvernements cherchent, tout en respectant les principes du marxisme léninisme, à trouver des formules plus souples qui leur permettraient de concilier le système pour eux le meilleur de la répartition socialiste des richesses, avec l'efficacité occidentale.

C'est ainsi que la nouvelle école des économistes communistes voudrait réhabiliter le profit au bénéfice, non pas de l'individu, mais de l'entreprise, qui acquerrait en même temps une plus grande autonomie de gestion par rapport au pouvoir central.

Il ne faut, par conséquent, pas se méprendre sur la nature des réformes envisagées ; c'est l'efficacité qui devient le mot d'ordre des démocraties populaires et non une quelconque reconversion à caractère capitaliste, et ce d'autant moins qu'il s'agit là d'une accusation répétée à satiété par la propagande de Pékin contre le revisionnisme moderne.

Parallèlement à cette réorganisation de leur structure économique, les démocraties populaires cherchent à accroître leurs échanges avec l'Occident ; la Roumanie pour des raisons d'indépendance économique, la Pologne et la Tchécoslovaquie pour tenter de sortir leur économie de son marasme relatif.

Ces échanges sont actuellement très limités car les capacités commerciales de l'Est sont encore faibles, la pénurie de devises obligeant à recourir à une sorte de troc de marchandises entre importateurs et exportateurs.

Un accroissement des échanges est également fonction de la conjoncture politique. Si, depuis plusieurs années, la détente entre l'Est et l'Ouest favorise les contacts, les désaccords au sujet de l'Allemagne — la crainte sans cesse manifestée de voir ce pays obtenir un armement nucléaire propre — la guerre au Vietnam, entretiennent les hésitations à aller de l'avant. Il ne faut cependant pas s'exagérer l'influence de ces facteurs dans les rapports économiques ; le réalisme fait aussi partie du tempérament des dirigeants communistes ; il est frappant en effet de constater qu'en Tchécoslovaquie et en Pologne, les deux pays de l'Est les plus politiquement hostiles à la R. F. A., la position de l'industrie allemande est la plus forte parmi les pays occidentaux. L'Union soviétique avait d'ailleurs montré l'exemple de ce réalisme en choisissant comme partenaire, pour monter ses usines d'automobiles — l'Italie, fidèle alliée des U. S. A. au sein du Pacte Atlantique, plutôt que la France.

Malgré la guerre au Vietnam, des contacts de plus en plus nombreux sont établis entre experts économiques américains et européens de l'Est ; à ce propos, le récent déjeuner offert à New York par M. Rusk à son collègue roumain a suscité de nombreux commentaires et, a-t-on dit, des jalousies de la part des voisins de la Roumanie.

Une autre constatation que l'on peut faire dans ce domaine est que les différents pays européens occidentaux agissent en ordre totalement dispersé dans leurs relations commerciales avec l'Est, notamment en ce qui concerne la durée des crédits octroyés.

Il est pourtant prévu dans le traité de Rome (art. 111) que les Etats membres doivent « procéder à la coordination de leurs relations commerciales avec les pays tiers, de façon qu'à l'expiration de la période transitoire (c'est-à-dire le 1^{er} janvier 1970) soient réunies les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une politique commune en matière de commerce extérieur ».

Ainsi les accords bilatéraux que chaque Etat continue de conclure avec les pays de l'Europe de l'Est devraient progressivement être remplacés par des accords multilatéraux conclus dans le cadre du Marché commun avec ces pays.

Au fur et à mesure de la réalisation du Marché commun entre les six, une harmonisation et une coordination des politiques de chacun des pays membres vis-à-vis des pays de l'Est s'avère indispensable et pas seulement dans le domaine commercial.

Harmonisation et coordination signifient plus grande efficacité ; c'est une notion qui devrait être comprise de nos futurs partenaires de l'Est européen. Notre conviction est que le problème de la normalisation des relations entre l'Est et l'Ouest de l'Europe devrait trouver sa solution dans un cadre européen. La France, dont les liens historiques avec les pays de l'Est européen ont été si grands dans le passé, devrait y avoir une large part. Nous sommes persuadés en tout cas que, malgré les différences idéologiques, la véritable Europe ne se limite pas aux frontières actuelles de ce qu'on appelle le rideau de fer, heureusement en voie de disparition.